

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Dossier suivi par Alexandra JOURDAIN

Ligne directe : 03.29.76.81.46

Mail : alexandra.jourdain@meuse.chambaagri.fr

Objet : invitation « L’approvisionnement en Restauration Collective : où en sommes-nous ? »

Siège Social

Les Roises
Avonnières devant
Bar
CS 10229
5005 BAR LE DUC
Cedex
Tél : 03 29 76 29 29

Bar le Duc, le 23 mars 2023

Madame, Monsieur,

A l’occasion de son traditionnel Marché Bio, Bio en Meuse et la Chambre d’Agriculture vous invitent à participer à un échange sur le thème de l’agriculture locale et la restauration collective.

Antenne

Maison de
l’Agriculture
ZA du Wameau de
Belleville
à Warpillière – CS
50400
55108 VERDUN
cedex
Tél : 03 29 83 30 88

Rappelons-le, en 2022, le Marché Bio et aux Plantes c’est 50 exposants professionnels venus de tous horizons pour présenter ou re-présenter au grand public des pratiques et techniques de production plus respectueuses de l’environnement, en leur proposant de découvrir, déguster et même emporter des produits de qualité.

Outre la commercialisation en coopératives ou autres groupements industriels, d’autres circuits existent, plus en adéquation et plus proches des besoins des consommateurs. Le Département, grâce à sa stratégie de développement d’une alimentation durable et locale, fait preuve d’une volonté politique forte à augmenter l’efficacité des transactions entre les producteurs et les acheteurs.

En janvier 2023, l’inflation est proche des 6%, le gaz et l’électricité ont augmenté de 13% ce qui incite les Français à diminuer leur consommation en produits alimentaires. Malgré des besoins qui expriment une volonté de proximité et de qualité, les ménages s’orientent davantage vers le hard-discount.

La filière bio est l’une des premières à ressentir ces changements, ne pouvant que constater un net recul de ses ventes.

Afin de dynamiser leurs débouchés et de soutenir toute une profession, la restauration collective est un levier important pour les producteurs engagés. Au-delà des exigences qu’impose la loi EGalim, le partenariat entre les producteurs locaux et les collectivités est primordial pour garantir le tissu territorial.

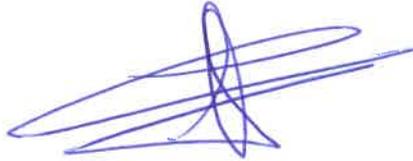
Notre département de la Meuse a la chance de pouvoir bénéficier sur son territoire d'outils modernes existants permettant traçabilité et efficacité alimentaire : plateforme Agrilocal, Comptoir des Viandes Bio, groupements de producteurs...

Nous vous invitons à participer à cet échange **le samedi 6 mai 2023 à 10 heures** sous le chapiteau dédié à la restauration. S'en suivront l'inauguration du marché et un verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence car c'est ensemble que nous mènerons ce challenge vers sa réussite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président de la Chambre
d'Agriculture de la Meuse
Jean-Luc PELLETIER



Le Président de Bio
de Meuse
François MARCHAND

